

St. Brevan le 13 febr 1856.



Monsieur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur
un résumé succinct de tout ce qui concerne la culte
de la ^{ste} vierge dans la paroisse de St. Brevan, en
réponse à votre circulaire du 23 octobre 1856.

1^{re} La première question: il existoit en 1621 dans la
ville de St. Brevan une chapelle dédiée à la ^{ste} Vierge,
chapelle de grande dévotion, et qui comme telle
a été visitée par des princes très chrétiens d'Anjou
de Bretagne, Louis le St. p. Albert le Grand,
Auteurs de la vie des saints de Bretagne.

2^{de} Question: la susdite chapelle a été remplacée
par l'église paroissiale actuelle, dont la ^{ste} Vierge
est aussi le patron principal, et qui date de 1442.

3^{de} Question: a-t-on trouvé des inscriptions? Non.

4^{de} Question: il n'y a rien dans l'architecture du
monument qui mérite d'être signalé.

5^{de} Question: Marie y est honorée sous le vocable
de notre Dame de Liefre, ou de la joie, et la
fête patronale se célèbre le dimanche qui suit la mi-août.

6^{de} Question: il n'y a point de lieu renommé de pèlerinage.

Septième quest: Les offrandes se font ordinairement
en argent, si on excepte quelques petits vœux, comme des
d'usage dans nos campagnes.

Huitième quest: Les processions se font autour du cimetière
Les porteurs des images n'ont point de costumes particuliers

Neuvième quest: il n'y a pas d'usages particuliers dans des
manifestations extérieures de la piété des fidèles
si ce n'est dans la nuit de Noël ou recite des
mille ave maria

Dixième quest: il n'y a pas de fêtes miserables & cetera

Onzième quest: il n'y a pas d'ordre religieux institué
dans la localité sous le patronage de la St^e Vierge.

Douzième quest: La Confrérie du Rosaire & celle
du Scapulaire ont été institués à St. Remon
en 1822. Le mois de Marie y est établi

Treizième question: il n'y a pas d'ex-voto

quatorzième quest: on n'y vouloit pas de prières vivantes.

quinzième question: il n'y a pas de fontaines &c

Je ai l'honneur d'être
de Votre Grandeur,
Monsieur,

Le très humble & très-obéissant serviteur
J. M. Le Gros curé de St. Remon